



Déclaration commune au SNES et au SNEP FSU en préalable du GT du 15 octobre 2026.

Madame la Directrice académique,

Nous n'avons pas pour habitude de faire une déclaration liminaire en groupe de travail. Cependant, l'actualité nationale nous conduit aujourd'hui à prendre quelques instants pour vous lire ces quelques lignes, au nom de la FSU et des personnels que nous représentons.

Le mouvement actuel des lycéen·nes met en lumière leurs conditions d'étude et les conséquences de la dégradation du service public d'Éducation, après dix années de réformes Blanquer, marquées par des choix sélectifs et inégalitaires. Depuis 2017, 10 230 postes ont été supprimés dans le second degré public, alors même que les effectifs augmentaient. À cela s'ajoute l'état préoccupant du bâti scolaire, qui soulève de sérieuses questions.

L'annonce de la suppression de 1588 postes pour la rentrée 2027 ne risque pas d'arranger les choses.

Dans ce contexte, Édouard Geffray a annoncé l'envoi de 3 000 professeur·es remplaçant·es dans les lycées. Mais derrière les effets d'annonce, cette mesure traduit une nouvelle forme de mépris à l'égard des TZR. Ce dispositif, qui relève davantage du bricolage que d'une véritable politique de remplacement, ne permettra en rien de résoudre durablement les difficultés rencontrées sur le terrain.

Si les revendications des lycéen·nes remettent en cause Parcoursup et le modèle du lycée issu des réformes Blanquer, elles font également écho à des revendications que nous portons depuis longtemps : la nécessaire revalorisation des enseignant·es pour permettre un recrutement à la hauteur des besoins, ainsi que le rejet des politiques éducatives inégalitaires contre lesquelles les personnels luttent quotidiennement, comme en témoigne notamment leur opposition au « Choc des savoirs ». Le mouvement lycéen rejoint en grande partie les revendications enseignantes et si les médias se concentrent sur les lycées, il ne faut pas oublier que les collèges souffrent aussi, que ce soit sur les classes chargées ou le bâti scolaire.

Au niveau local, nous souhaitons remercier les services pour l'ajout des documents détaillant les ULIS et les SEGPA.

1. Évolution des effectifs et des divisions

Nous constatons une baisse de 260 élèves et la suppression de quatre divisions.

Si le nombre moyen d'élèves par division connaît une légère amélioration, avec une moyenne de 24,5 élèves, soit une baisse de 0,4, la situation reste néanmoins insuffisante. En effet, 38 % des divisions comptent encore 26 élèves ou plus.

Pour rappel, les données concernant les divisions à effectifs élevés évoluent comme suit :

- **40 divisions à 28 élèves ou plus**, soit 11 % des divisions, contre 16 % à la rentrée 2025 ;
- **14 divisions à 29 élèves ou plus**, soit 4 %, contre 6,8 % à la rentrée 2025 ;
- **2 divisions à 30 élèves**, soit 0,57 %, contre 1,1 % à la rentrée 2025.

Si ces chiffres traduisent une amélioration, ils ne doivent pas masquer la persistance de conditions d'enseignement qui restent difficiles dans un nombre important de divisions.

2. Besoins de remplacement et moyens provisoires

Nous recensons cette année 86 BMP, soit 12 de plus qu'en 2025. Ils représentent un volume total de 868 heures, équivalant à 48 ETP, soit environ 200 heures supplémentaires par rapport à l'année précédente.

Plusieurs disciplines appellent particulièrement notre attention :

- **Lettres modernes** : 165 heures, soit 9,2 ETP ;
- **Arts plastiques** : 92 heures, soit 5 ETP ;
- **Mathématiques** : 96 heures, soit 5,3 ETP, avec un besoin particulièrement important à Gray. La création d'un poste pourrait-elle être envisagée ?
- **Technologie** : 99 heures, soit 5,5 ETP.

Ces besoins importants en moyens provisoires interrogent sur la capacité à couvrir durablement les besoins d'enseignement et sur la nécessité de créer des postes pérennes.

3. Compléments de service et postes partagés

Nous constatons une légère diminution du nombre de compléments de service.

À la rentrée 2026, 40 compléments de service sont recensés, contre 44 à la rentrée 2025, soit une baisse de 9 %. Le volume horaire correspondant s'élève à 254,5 heures, contre 287 heures l'année précédente, soit une diminution de 11 %.

La distance cumulée, calculée sur la base d'un seul trajet par complément de service, atteint 973 km, contre 1 087 km à la rentrée 2025, soit une baisse de 10 %.

La distance moyenne diminue également très légèrement, passant de 24,8 km à la rentrée 2025 à 24,3 km à la rentrée 2026. Nous tenons à saluer le travail de M. Sauvain sur ce dossier.

Toutefois, les distances restent importantes pour de nombreux collègues :

- **25 compléments de service à 20 km ou plus**, soit 63 %, contre 26 (59 %) à la rentrée 2025 ;
- **9 compléments de service à 30 km ou plus**, soit 23 %, contre 9 (20 %) à la rentrée 2025 ;
- **6 compléments de service à 40 km ou plus**, soit 15 %, contre 7 (16 %) à la rentrée 2025 ;
- **1 complément de service à 50 km ou plus**, soit 2,5 %, contre 1 à plus de 70 km (2,3 %) à la rentrée 2025.

La baisse globale du nombre de compléments de service ne doit donc pas occulter les contraintes persistantes qu'ils imposent aux personnels, notamment en matière de déplacements et de conditions de travail.

4. Situation des stagiaires

Les stagiaires sont doublement mis à l'épreuve cette année. Leur temps de formation passe à deux journées et demie, contre deux journées habituellement, dans un contexte de très forte hausse des prix du carburant.

Parallèlement, l'indemnité forfaitaire de formation n'a pas été revalorisée. Cette situation représente une contrainte financière importante, en particulier pour les stagiaires affectés sur des supports à mi-temps et résidant loin de Besançon.

Nous alertons sur ces difficultés, qui viennent alourdir les conditions d'entrée dans le métier et fragilisent davantage des personnels déjà soumis à de nombreuses exigences.

5. Conclusion

Pour terminer, nous souhaitons la bienvenue à Mme Clerget dans ses nouvelles fonctions.

Nous vous remercions pour votre attention.